N° 11 | Hiver 2022

LETTRE INTERNATIONALE

L'ACTUALITÉ DES ENTREPRISES
OPÉRANT À L'INTERNATIONAL

orcom

www.orcom.fr

CHINE

PROTÉGER LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'UNE MARQUE EN CHINE
LE CAS DE MANOLO BLAHNIK

Après 22 ans de bataille juridique, la célèbre marque Manolo Blahnik remporte son combat sur la propriété intellectuelle.

Avant même l'arrivée de Manolo Blahnik en Chine, 22 ans auparavant, l'homme d'affaires Fang Yuzhou déposait le nom de la marque sur le territoire. Ce dépôt était un frein à l'entreprise britannique de chaussures de luxe à se développer sur le marché chinois puisqu'elle ne pouvait pas commercialiser ses produits dans le pays.

C'est seulement le 19 juillet 2022, grâce à l'amendement de la quatrième édition de la loi chinoise sur les marques de 2019, que Manolo Blahnik a remporté son long combat. Les tribunaux chinois sont maintenant prêts à agir contre les dépôts de « mauvaise foi » : **ils rejettent toutes les demandes d'enregistrement de marques non destinées à être utilisées, dans le but de pallier les problèmes de gestion d'abus de marques.**

Selon le rapport de Vogue business, la Chine s'est massivement transformée au cours des 30 dernières années, renforçant l'importance accordée par les autorités locales à la **protection de la propriété intellectuelle** des marques étrangères.

Chez ORCOM, grâce notamment à nos équipes spécialisées implantées en Chine, nous sommes au fait de l'amélioration de la réglementation chinoise. Nous avons une **grande expertise** dans l'assistance des clients dans leurs affaires de violation de la propriété intellectuelle, notamment dans l'industrie du luxe.

Une question ? N'hésitez pas à nous contacter pour échanger sur le sujet.

OUVERTURE DE « PREMIÈRES BOUTIQUES »
À PÉKIN, LE GOUVERNEMENT OFFRE DES PRIMES EN ESPÈCES

En mars 2022, le bureau municipal du commerce ainsi que neuf autres bureaux gouvernementaux de Pékin ont annoncé la **poursuite des mesures de soutien financier** à toutes les entreprises qui souhaitent ouvrir leur premier magasin dans la ville en leur versant une prime en espèce.

Dans l'objectif de **développer l'économie et de faire de Pékin un centre de consommation international,** le gouvernement espère ouvrir plus de 3 000 premières boutiques locales de marques chinoises et étrangères d'ici 2025.

À PROPOS D'ORCOM
ORCOM C&A CÉLÈBRE L'OUVERTURE DE SON BUREAU À SINGAPOUR !

Nouvelle étape pour ORCOM C&A, qui continue son expansion en Chine grâce à l'ouverture en juillet d'un bureau à Singapour.

Situé à la Chambre de commerce française de Singapour, le nouveau bureau d'ORCOM C&A jouera un rôle essentiel, permettant de **servir au mieux le marché asiatique et d'apporter de la valeur à nos clients.**

Depuis près de 20 ans, ORCOM C&A est un cabinet d'expertise comptable et d'audit pluridisciplinaire membre d'ORCOM. En collaboration avec nos équipes présentes en Chine (Pékin, Shanghai, Guangzhou et Hong-Kong), nous continuerons **à assister nos clients et partenaires internationaux** en matière de comptabilité, d'audit, de services juridiques et de conseil pour les aider à développer leurs activités dans la région.

USA

LA LOI AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SALARIALES
RÉVOLUTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL NEW-YORKAIS

Depuis que le travail rémunéré existe, la comparaison des salaires est un moteur d'émulation pour certains et un facteur de frustration pour d'autres.

En cette fin d'année, la ville de New-York change les règles du jeu. À compter du 1er novembre 2022, **tous les employeurs de la mégalopole doivent mentionner une fourchette de rémunération sur les annonces de recrutement**. Cette loi a pour vocation la réduction des inégalités salariales, qu'elles soient liées au sexe de l'employé(e), ou encore à son origine ethnique.

Cette nouvelle règle présentera **un réel atout dans les négociations de salaires** des nouveaux entrants. Elle provoquera aussi très certainement des débats entre les employeurs et leurs salariés actuels qui s'estimeraient sous-payés au regard de ces rémunérations affichées.

Jusqu'alors, les plateformes comme Glassdoor offraient un aperçu des tendances du marché du travail sans pour autant garantir une totale transparence et une exhaustivité. L'impact de cette loi s'étend au-delà de New-York. En effet, les nouveaux modes de travail à distance offrent la possibilité aux sociétés de **recruter des talents dans des Etats éloignés**.

Le bénéfice de cette loi, en apparence vertueuse, pourrait cependant présenter deux inconvénients :

- le premier toucherait les sociétés situées dans des villes moins fortunées que New-York. Les employeurs de petites villes pourraient-ils rivaliser avec les salaires proposés pour des postes similaires par des entreprises new-yorkaises ?

Les personnes en recherche d'emploi dans des métiers pouvant être réalisés à distance pourraient en effet **se tourner vers le meilleur payeur** entraînant le risque de **délaisser le tissu économique local.**

- Le second aspect négatif de cette réforme serait une entente entre les grandes entreprises de certains secteurs d'activités en vue de **stopper une croissance des salaires** stimulée par cette transparence. Dans cette optique, les employeurs en question pourraient convenir de fourchettes de rémunérations qui leur sembleraient acceptables notamment sur les postes en tension.

Afin de garantir l'application rapide et efficace de cette nouvelle loi par les entreprises embauchant des salariés dans la ville de New-York, **le législateur a décidé de mettre en place des amendes pouvant aller jusqu'à 250 000 dollars par infraction**. Une tolérance existe tout de même avec une absence de pénalités dans les cas où la régularisation est effectuée dans les 30 jours suivant la notification de la non-conformité par les autorités.

L'expertise d'ORCOM sur les questions déclaratives **pourra vous être utile afin de vous mettre en conformité** avec cette nouvelle règle proposée sur le marché du travail américain.

USA

LES RÉFORMES FISCALES AU SERVICE DE LA LUTTE POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES AMÉRICAINS

LA HAUSSE DES TRANCHES D'IMPÔTS SUR LE REVENU ET DES DÉDUCTIONS FISCALES

L'administration fiscale américaine (« Internal Revenue Service ») a annoncé, il y a quelques semaines, des mesures visant **à soutenir le pouvoir d'achat des américains** dès 2023. Cette décision intervient en plein **contexte inflationniste.** En effet, le gouvernement américain a communiqué que l'indice des prix à la consommation, qui mesure le panier de biens de consommation courant : il a augmenté de 8,2 % en septembre dernier, et ce, beaucoup plus rapidement que prévu.

Cette réforme fiscale consiste donc principalement en **un rehaussement des tranches d'imposition et des déductions** pouvant être pratiquées sur le revenu fédéral taxable.

Cette volonté est principalement guidée par le désir d'éviter un phénomène qui conduirait les citoyens à voir grandir leurs rémunérations, notamment à la suite de négociations salariales, **sans pour autant voir croître au même rythme leur pouvoir d'achat**. Ceci se produirait mécaniquement si les tranches d'imposition restaient inchangées. Le gain de salaire serait alors en grande partie annulé par l'atteinte d'une tranche d'imposition plus élevée qu'auparavant.

En 2022, **les seuils des tranches d'imposition auront ainsi été augmentés de 7%**. Ceci devrait soutenir à bout de bras un pouvoir d'achat en souffrance depuis plusieurs mois. Les changements actés par l'IRS en 2022 seront applicables à l'année fiscale 2023 et donc aux déclarations de revenus établies en 2024.

Malgré tous ces changements, le taux applicable à la tranche d'imposition la plus élevée reste de 37%. Ceci s'inscrit dans une **volonté davantage tournée vers le soutien aux revenus modérés qu'à celui des plus fortunés.**

ORCOM sera votre partenaire pour **vous accompagner dans votre stratégie déclarative** outre-Atlantique afin de mettre en application, au mieux, les bénéfices de ce type de reformes.

ANGLETERRE

À PROPOS D'ORCOM

NOS IMPLANTATIONS LONDONIENNES SE REGROUPENT

Cette année, ORCOM a opéré une **fusion officielle avec sa société-sœur de Londres Civvals**, cabinet comptable de renom. Avec une **présence internationale** significative, ORCOM, qui présente un **grand intérêt pour le marché anglais,** envisageait depuis un certain temps de renforcer ses activités au Royaume-Uni.

Civvals jouit d'une réputation établie de longue date à Londres pour avoir fourni un service de haut niveau à ses clients, entreprises ou privés. Sa culture fait écho à celle d'ORCOM et nous partageons ensemble l'**objectif de faire bénéficier à nos clients de l'ensemble de nos compétences et de promouvoir leurs intérêts**. Grâce à Civvals, ORCOM étend encore davantage son offre.

orcom | CIVVALS

LE PÔLE INTERNATIONAL

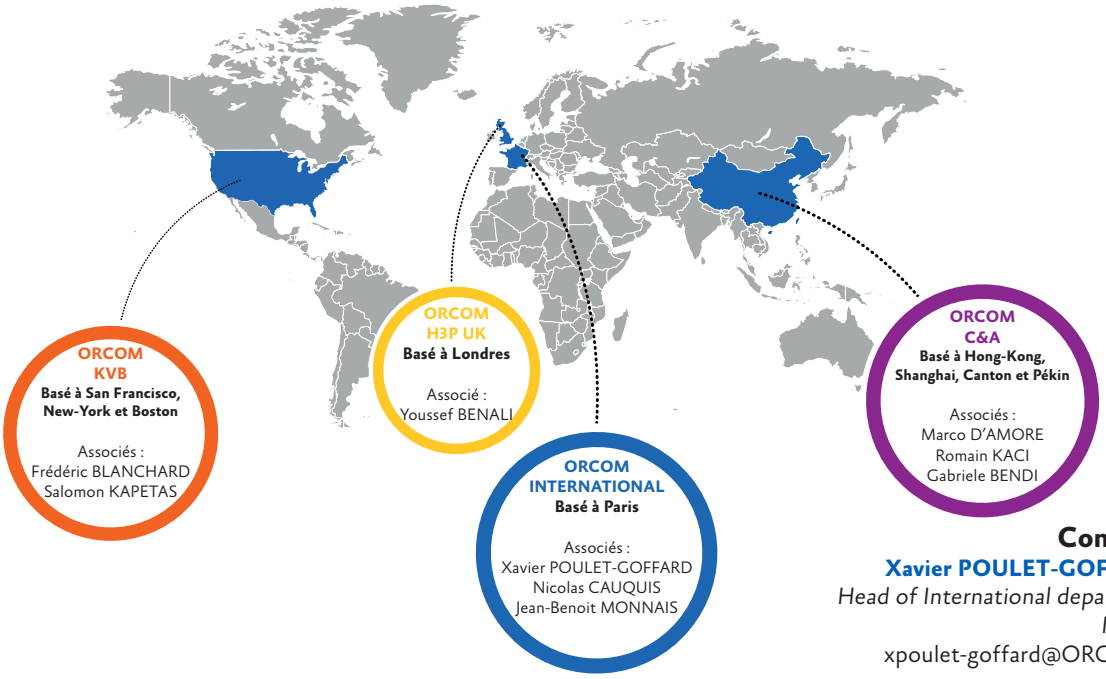

Contact :
Xavier POULET-GOFFARD
Head of International department
Partner
xpoulet-goffard@ORCOM.fr

Basé en France à Levallois-Perret ainsi qu'aux États-Unis, en Chine et en Angleterre (New York, San Francisco, Boston, Hong Kong, Pékin, Shanghai, Canton et Londres), notre pôle est composé de **160 professionnels multilingues** complété par des **relais étrangers implantés dans le monde entier.**

ORCOM International, leader sur son marché, met à votre service une **expérience de plus de 30 ans** dans ce secteur.

QUELQUES UNES DE NOS RÉFÉRENCES

MAM · De Cecco · EMHART GLASS · Haier · KRONO · DIESEL

À PROPOS D'ORCOM

ORCOM* est un acteur majeur français de l'Expertise-comptable, de l'Audit et du Conseil, composé de 1 200 collaborateurs dont 70 associés. ORCOM est présent sur 44 sites à travers 8 régions françaises et également à l'international, aux États-Unis avec ORCOM US, en Chine avec ORCOM C&A et en Angleterre avec ORCOM CIVVALS.
ORCOM réalise un chiffre d'affaires de 115 M€ et propose au quotidien à ses 20 000 clients une offre de services 360°, renforcée par ses sociétés spécialisées : ACTIFORCES pour les ressources humaines, STRATORIAL pour le Secteur Public, H3P pour la modélisation financière et l'outsourcing et ORVA Avocats pour la défense.

*Cinq marques pour une complémentarité de compétences :
ORCOM : expertise-comptable, audit & conseil
STRATORIAL : conseil & gestion en finances locales
ACTIFORCES : gestion des ressources humaines
H3P : financial advisory & outsourcing
ORVA : avocats

Retrouvez toutes les informations relatives au secteur international sur la page dédiée de notre site Internet www.ORCOM.fr/international

POUR ALLER PLUS LOIN

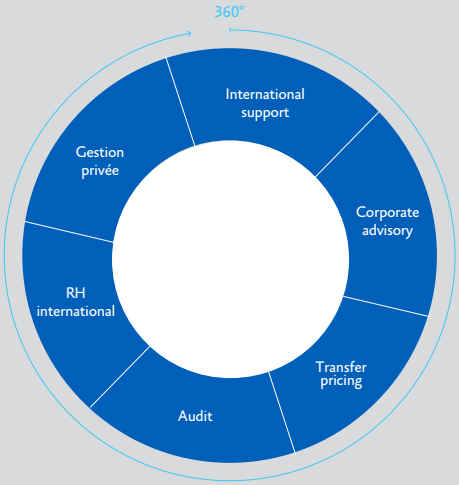

LE + ORCOM

- Un éclairage à 360° sur votre organisation.
- Des équipes multilingues.
- Des échanges privilégiés avec votre direction.
- Une certification reconnue en France.
- Un maillage national et une couverture internationale.

Retrouvez toutes nos offres sur www.ORCOM.fr

ORLÉANS | PARIS | BLOIS | TOURS | MONTARGIS | VILLEMANDEUR | SULLY-SUR-LOIRE | CHARTRES | FONTAINEBLEAU | MELUN-SÉNART | BESANÇON | DIJON | AGEN | VALENCIENNES | CAHORS | NANTES | VANNES | LORIENT | QUIMPER | BREST | MORLAIX | ROSTRENEN - CARHAIX | GOURIN | REDON | LA ROCHE SUR YON | CAYENNE | MONTGERON | INTERNATIONAL | NEW YORK | SAN FRANCISCO | BOSTON | MIAMI | LOS ANGELES | SHANGHAI | PÉKIN | HONG KONG | CANTON | SINGAPOUR | LONDRES